



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N° • 56-2022-100**

PUBLIÉ LE 4 NOVEMBRE 2022

Sommaire

5601_Préfecture et sous-préfectures / Secrétariat Général Commun (SGC)

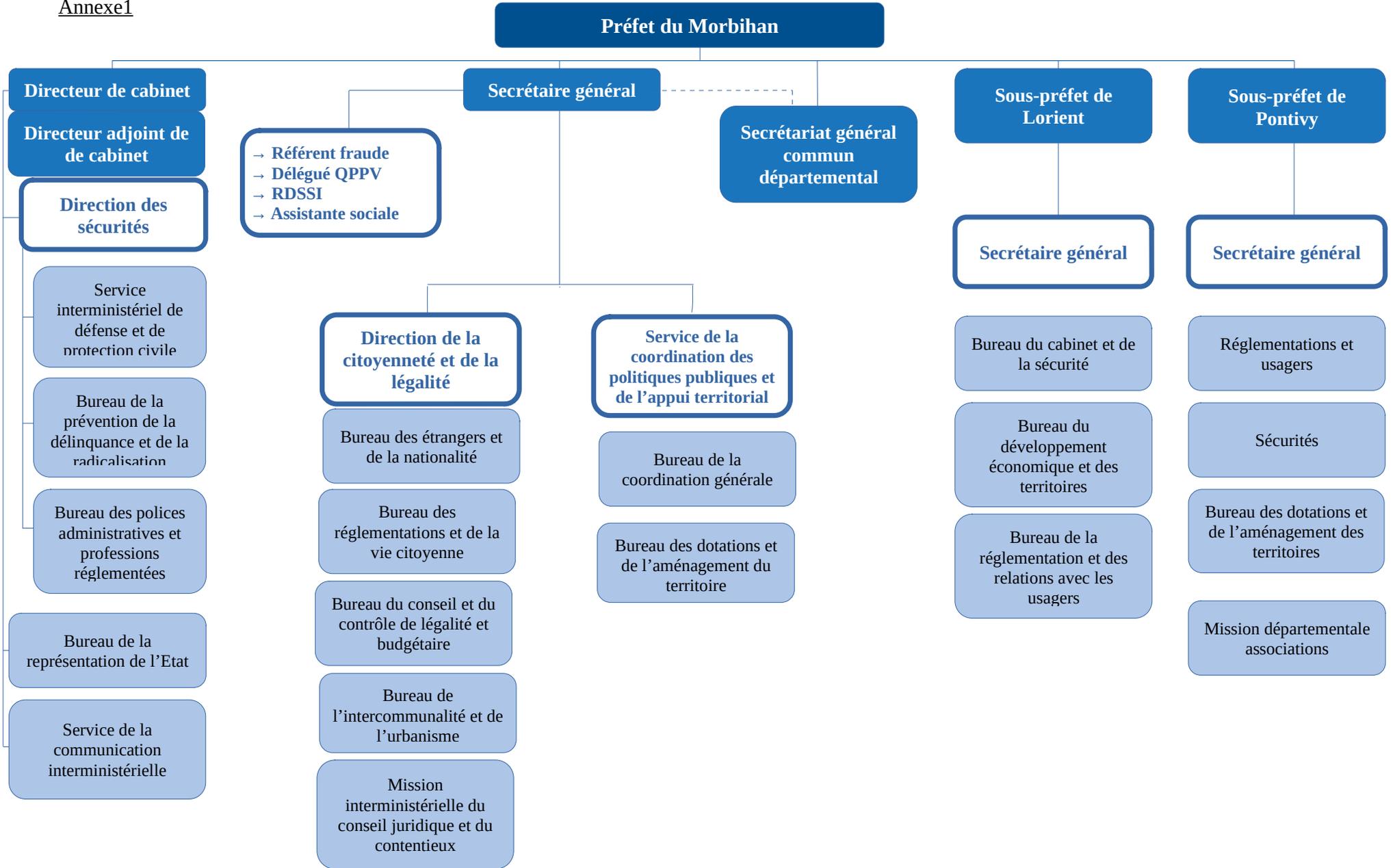
- 56-2022-10-24-00001 - Annexe 1 - Organigramme schématique préfecture novembre 2022 (1 page) Page 3
- 56-2022-10-24-00002 - Annexe 2 - Organigramme détaillé préfecture novembre 2022 (13 pages) Page 4
- 56-2022-10-24-00003 - PORTANT RÉPARTITION DES EMPLOIS DE CAIOM DANS LE MORBIHAN (1 page) Page 17
- 56-2022-11-24-00001 - Arrêté du 24 octobre 2022 portant organigramme de la préfecture et des sous-préfectures du morbihan (1 page) Page 18

5602_Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) / Service eau, biodiversité et risques (SEBR)

- 56-2022-11-03-00001 - ARRÊTÉ PRÉFECTORAL portant abrogation de l'arrêté du 21 octobre 2022 plaçant le département du Morbihan en alerte renforcée sécheresse (2 pages) Page 19

Organigramme de la préfecture du Morbihan

Annexe1



Annexe 2 : Répartition des missions

Secrétariat du préfet

- Notations et congés des chefs de services déconcentrés

DIRECTION DU CABINET

- Hospitalisations d'office (soins à la demande du représentant de l'État)
- Organisation de la permanence des soins en lien avec l'ARS
- Cérémonies patriotiques et aide à l'organisation des visites officielles

-

DIRECTION DES SECURITES

Chargé de mission auprès de la direction des sécurités

- Programmation annuelle des missions « grands passages estivaux »
- Suivi du schéma départemental d'accueil des gens du voyage
- Mise en œuvre des mesures de police administratives dans l'arrondissement de Vannes
- Suivi du schéma départemental d'aide aux victimes
- Secrétariat des comités de suivi de certaines politiques de sécurité

Service interministériel de défense et de protection civile

Sécurité civile

Prévention des risques naturels, technologiques ou liés à la vie quotidienne :

- Coordination interministérielle en matière de risques naturels et technologiques : groupe de travail « risques »
- Information préventive des élus et des populations
- Alerte des élus, des services publics et de la population par téléalerte :
 - alertes météorologiques
 - alertes inondations/crues, VVS submersions/tempêtes,
 - alertes risque feu,
- SAIP (système d'alerte et d'information de la population) par réseau de sirènes d'Etat et application mobile sur smartphones
- Élaboration des Plans de prévention des Risques Inondation (avec la DDTM), des Plans de Prévention des Risques Technologiques (avec DDTM et DREAL)
- Campagnes nationales d'information sur les risques liés à la vie quotidienne
- Conseil départemental de sécurité civile et des risques naturels majeurs
- Alertes pollution des eaux
- Prévention intempéries hivernales Pizo, viabilité routière hivernale

Prévention des risques sanitaires

- Planification de santé publique en liaison avec la direction départementale de la cohésion sociale et l'ARS (canicule, grand froid, iode, médicaments, grippe, vaccination de masse...)
- Prévention des épizooties en liaison avec la DDPP (plan de lutte contre des épizooties majeures)
- Sécurité alimentaire,
- Alertes à la qualité de l'air

Prévention des risques : établissements accueillant du public (ERP)

- Suivi de la sécurité des ERP et commissions de sécurité
- Suivi de la sécurité des campings
- CCDSA commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité
- Sécurité incendie préfecture et exercices d'évacuation

Prévention liée aux rassemblements de personnes

- Grandes manifestations + de 5 000 personnes
- Autorisation d'ouverture d'hippodrome, agrément des commissaires de courses et autorisations de courses de poneys
- Épreuves sportives sur la voie publique et sur circuits
- Randonnées pédestres, cyclistes, à moteur utilisant les voies publiques
- Raves, technisons
- Feux d'artifices

Planification :

- Élaboration, mise à jour et suivi des plans de secours et des plans généraux de protection (ORSEC, plans d'urgence, plans de secours spécialisés accidents ferroviaires, aériens Sater et Orsec aéroport, accueil de naufragés maritimes à terre)
- Planification relative aux sites industriels (PPI SEVESO, PPI grand barrage, plan accident nucléaire)
- Planification transport matières dangereuses (TMD, TMR)
- Plans ressources (ressources en eau, plan carburants, électro-secours, délestages)
- Plan Polmar/terre, pollution des eaux intérieures et en zone d'estuaire
- Plans communaux de sauvegarde (PCS)
- Plans de secours sécurité publique ORSEC/Attentats

Exercices :

- Exercices établissements SEVESO
- Exercices infrastructures transport (Orsec aérodrome, SAR),
- Exercices nationaux, zonaux
- Exercices sécurité publique
- Exercices sanitaires

Gestion des crises

- Activation et animation du centre opérationnel départemental (COD) :
- Aide à la décision, comptes rendus, information des autorités
- Activation de la cellule d'information des familles
- Retours d'expérience
- Statistiques
- Procédures catastrophes naturelles
- Gestion quotidienne des alertes
- Déminages

Secourisme (sauf BNSSA)

- Agrément des sites de formation en sécurité
- Campagnes « Grandes Causes Nationales » : gestes qui sauvent

Défense et sécurité nationale

- Suivi des sites sensibles, activité d'importance vitale (SAIV)
- Sûreté portuaire et aéroportuaire
- Habilitations des agents de sûreté portuaire (Cesar) et aéroportuaire
- Sûreté des sites SEVESO
- Mesures Vigipirate
- Protection du secret et habilitations secret défense
- Plan de protection de la préfecture et des sous-préfectures
- Manœuvres militaires

Bureau de la prévention de la délinquance et de la radicalisation

- Lutte contre la radicalisation
- Préparation et secrétariat des réunions de police, de l'état-major de sécurité et du comité départemental de prévention de la délinquance, analyse des données
- Coordination avec les services de police et de gendarmerie (suivi de la délinquance, interventions, contentieux, comité technique et comité d'hygiène et de sécurité de la police)

- Enquêtes administratives dont visiteurs de prison et emplois sensibles
- Ordre public dont réquisition des forces mobiles, renforts saisonniers, déclarations de manifestation (arrondissement de Vannes)
- Suivi des dispositifs de prévention et de lutte contre la délinquance (définition de la stratégie départementale, conseil locaux de sécurité et de lutte contre la délinquance, plans de lutte contre les cambriolages ou contre les vols de véhicules, plan transport)
- Instruction de demandes de subvention sur le fonds interministériel de prévention de la délinquance, de la MILDECA, du CORA
 - Conseil d'évaluation de la maison d'arrêt de Vannes et du centre pénitentiaire de Ploemeur
 - Secrétariat de la sous-commission pour la sécurité publique
 - Suivi de la politique liée aux dérives sectaires et des questions liées à la laïcité
 - Agrément des polices municipales, port d'armes des policiers municipaux, conventions de coordination et de mutualisation
 - Vidéosurveillance (instruction des demandes et secrétariat commission)
 - Transports de fonds (secrétariat de la commission)
 - Autorisation d'occuper le domaine public par une entreprise de sécurité privée à l'occasion d'une manifestation exceptionnelle

Bureau des polices administratives et des professions réglementées

- Police des débits de boissons (bars nocturnes, discothèques, transferts de licences, autorisations de travailler dans les débits de boissons pour les mineurs)
- Casinos
- Suivi de la réglementation sur les chiens dangereux et agrément des formateurs
- Missions éducation routière dont labellisation des auto-écoles
- Suspensions administratives et judiciaires des permis de conduire et suivi des décisions des commissions médicales
- Missions de proximité liées aux permis de conduire (hors permis internationaux et échanges de permis étrangers)

BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'ETAT

- Visites officielles
- Préparation des dossiers du préfet (audiences, visites, discours)
- Réponses aux interventions y compris celles du défenseur des droits et de ses délégués
- Distinctions honorifiques
- Protocole
- Affaires politiques (RNE, prévisions électorales, centralisation des résultats électoraux ...)
- Établissement du tableau hebdomadaire des astreintes des services de l'Etat
- Demandes de concours de la force publique dans le domaine des expulsions locatives et des indemnités des bailleurs
- Tutelle des fondations Polignac-Kerjean et Jean Guyomarç'h
- Suivi du budget du centre de coût de la direction du cabinet

SERVICE DE LA COMMUNICATION INTERMINISTERIELLE

Communication externe

- Préparation et mise en œuvre du plan de communication de l'Etat dans le département
- Relations presse et médias
- Élaboration de publications sur l'action de l'Etat dans le département (expositions, revues, dépliants...)
- Gestion de la communication de crise
- Animation du réseau des chargés de communication des services déconcentrés de l'Etat
- Animation du site internet

Communication interne

- Revue de presse
- Elaboration du bulletin de liaison du personnel
- Suivi de l'intranet

Documentation

SECRETARIAT GENERAL

Référent Départemental Sécurité des Systèmes d'Information

Délégué du préfet à la politique de la ville

- Lien avec les acteurs de terrain de la politique de la ville
- Coordination de l'action des services de l'État dans ce domaine

Référent départemental fraude

Assistante sociale

Chargé de mission modernisation

- Service national universel
- Modernisation – dématérialisation – suivi des simplifications administratives
- Mise en œuvre et animation de la démarche qualité pour la préfecture

SERVICE DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'APPUI TERRITORIAL

Bureau de la coordination générale

Pilotage des services

- Préparation et suivi des collèges des chefs de service et des CODIR
- Suivi de l'activité des services de l'Etat : rapport d'activité
- Suivi des nominations et des délégations de signature au corps préfectoral, aux chefs de services déconcentrés ainsi qu'aux directeurs et chefs de bureau de la préfecture
- Gestion du courrier réservé
- Animation et gestion de l'extranet interministériel Territorial

Pilotage des politiques publiques

- Appui opérationnel au préfet et secrétaire général pour la mise en œuvre de politiques publiques dans le Morbihan
- Préparation et suivi des CAR et des pré-CAR en lien avec le SGAR et les services territoriaux de l'Etat ; suivi des décisions
- Interface avec les services déconcentrés : gestion et suivi des documents mis en signature, suivi des dossiers importants, préparation de réunions
- suivi de la réforme de l'Etat et de son administration territoriale

Organisation administrative

- Élaboration, gestion et diffusion du recueil des actes administratifs (RAA)
- Suivi des commissions administratives (simplification, désignation des représentants élus)
- Prise en charge ponctuelle de missions, opérations ou dossiers : débat de société, conception de dossiers, de documents, séminaires...

Bureau des dotations et de l'aménagement du territoire

Intervention économique et emploi

- Suivi et analyse de la conjoncture économique
- Comité départemental du financement de l'économie (CODEFI)
- Cellule de veille économique : détection et suivi des entreprises en difficulté
- Suivi des secteurs industriels et agro-alimentaires en difficulté
- Dispositif d'aides aux entreprises : conventions de revitalisation, Prime à l'aménagement du territoire,...
- Plan de relance du gouvernement (Pacte de responsabilité)
- Suivi et analyse de la situation de l'emploi dans le département
- Cellule départementale des contrats aidés, dérogation en matière de contrats aidés
- Service public de l'emploi (CTEF, SPEP, SPED, SPER)

Aménagement du territoire et financements publics

- Instruction et gestion des subventions publiques nationales : Fonds national pour l'aménagement et le développement du territoire (FNADT), Fonds de soutien à l'investissement public local (FSIPL)
- Gestion des dotations de l'État aux collectivités locales (DGF, DSR, DNP, FPIC, FCTVA...)
- Conseil, information et études sur les dotations
- Gestion de subventions à l'investissement : DETR : instruction des demandes de subventions pour l'arrondissement de Vannes et mise en paiement des subventions pour le département, subventions pour travaux divers d'intérêt local
- Suivi du CPER et plus particulièrement du volet territorial
- Participation aux Comités Uniques de Programmation (CUP)
- Ingénierie et conseils aux maîtres d'ouvrage
- Suivi des politiques nationales d'aménagement et de développement des territoires : maisons de l'État, maisons de services au public (MSAP, Maisons France Services), maisons de santé pluridisciplinaires, aménagement numérique et téléphonie mobile, maintien du dernier commerce en milieu rural, appel à projets « revitalisation centre-villes/centre-bourgs », suivi des contrats de ruralité.
- Schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public

Mission régionale tutelle consulaire

- Pilotage du pôle régional mutualisé chargé du suivi et de la tutelle administrative et financière de l'ensemble des organismes consulaires de la région Bretagne (Chambres régionales et territoriales d'agriculture, de commerce et d'industrie, des métiers et de l'artisanat – soit 18 compagnies consulaires)
- Contrôle administratif (Règlement intérieur, vie consulaire) et budgétaire (budgets primitifs, rectificatifs, exécutés, autorisations d'emprunt,...) des actes des chambres consulaires

DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE

Bureau des étrangers et de la nationalité

Section séjour

- accueil des étrangers – remise des titres de séjour (hors arrondissement de Lorient)
- vérification de la complétude des demandes d'échange de permis de conduire étrangers et de délivrance d'un permis de conduire international (hors arrondissement de Lorient)
- Entrée et séjour des étrangers
- Demandeurs d'asile : renouvellement des attestations de demandeurs d'asile – délivrance des titres de séjour et titres de voyage pour réfugiés
- Délivrance des documents de circulation pour étrangers mineurs (hors arrondissement de Lorient)
- Participation à la COSDA
- Naturalisations : signatures décisions et organisation des cérémonies de citoyenneté

Section éloignement

- Reconduites à la frontière, expulsions
- Réadmission Dublin

Section contentieux étrangers

- Contentieux devant les juridictions judiciaires et administratives

Bureau des réglementations et de la vie citoyenne

Section réglementation des activités commerciales et touristiques

- Secrétariat de la commission départementale d'aménagement commercial (CDAC) et de l'observatoire départemental de l'aménagement commercial et contentieux se rapportant à cette matière
- Classement des offices de tourisme, des communes touristiques et des stations de tourisme
- Délivrance des cartes de guides conférenciers
- Maîtres restaurateurs dont les arrêtés attribuant ce titre
- Ventes au déballage (classement des registres)
- Réglementation du transport public particulier de personnes : taxis, voitures de transport avec chauffeur, 2-3 roues, dont la délivrance des cartes professionnelles
- Réglementation funéraire dont les arrêtés d'inhumations, de transports de corps à l'étranger, les habilitations et renouvellement des agréments d'entreprises de pompes funèbres
- Police des cimetières
- Revendeurs d'objets mobiliers
- Agrément des entreprises fournissant une domiciliation juridique à des personnes physiques ou morales inscrites au RCS
- Police de l'air (enregistrement et autorisation de survol en zone peuplée, hélistations-hélisurfaces, plates-formes ULM, plates-formes ballons libres – montgolfières-, lâchers de ballons/lanternes, usage aérien d'appareils d'enregistrement de données) et manifestations aériennes (hors grands rassemblements)
- Suivi des associations syndicales libres (ASL) et associations foncières urbaines libres (AFUL)

Section vie citoyenne

- Recensements de population
- Organisations des scrutins politiques et professionnels, gestion du répertoire électoral unique, suivi de la composition des commissions de contrôle des listes électorales, secrétariat des commissions de propagande et de recensement des votes, gestion financière des élections, fixation des bureaux de vote
- Cartes d'identité des maires et adjoints
- Démissions des élus
- Tenue des tableaux des conseils municipaux de l'ensemble du département
- Contentieux électoral
- Consultation des déclarations de patrimoine des parlementaires
- Annonces judiciaires et légales
- Quêtes sur la voie publique
- Jeux et loteries
- Autorisations de travail le dimanche
- Jurys d'assises
- Réponses juridiques et conseil aux collectivités territoriales et aux élus du départemental
- Demandes de dérogation au repos dominical des salariés.

Bureau du conseil et du contrôle de légalité et budgétaire

Contrôle de légalité et conseil

- Contrôle des actes des collectivités territoriales, des établissements publics locaux et des sociétés d'économie mixte de l'ensemble du département
- Harmonisation de la fonction conseil aux collectivités locales sur l'ensemble du département
- Conseils aux collectivités locales et aux particuliers de l'arrondissement de Vannes et expertise pour les sous-préfectures
- Statistiques
- référent Actes-télétransmission

Budgets locaux et fiscalité locale

- Contrôle budgétaire des collectivités locales et de leurs établissements publics pour l'ensemble du département
- Contrôle des délibérations financières et fiscales
- Harmonisation de la fonction conseil aux collectivités locales pour l'ensemble du département
- Conseils aux collectivités locales et aux particuliers pour l'arrondissement de Vannes
- Informations des élus pour le vote des budgets : informations fiscales, vote des taux
- Statistiques financières et fiscales
- Règlement d'office des budgets, inscription et mandatement d'office des dépenses obligatoires.
- Correspondant Actes budgétaires

Elections

- Organisation des élections des organismes représentatifs de la fonction publique territoriale au niveau départemental et régional
- Organisation des élections au comité des finances locales et au conseil national d'évaluation des normes

Contentieux relatif aux attributions du bureau

Bureau de l'intercommunalité et de l'urbanisme

Intercommunalité

- Participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des mesures de rationalisation de l'intercommunalité
- Instruction des dossiers relatifs aux évolutions statutaires des structures intercommunales (communautés de communes, d'agglomération et syndicats) pour l'ensemble du département
- Secrétariat de la commission départementale de la coopération intercommunale
- Mise à jour de la base ASPIC (partie intercommunalité)
- Mise à jour du site internet pour l'intercommunalité
- Conseil aux collectivités de l'arrondissement de Vannes et expertise pour les sous-préfectures

Contrôle de légalité pour l'ensemble du département

- des permis de construire et de toutes les autorisations relevant du droit du sol
- des droits de préemption,
- des documents d'urbanisme approuvés

Expropriations

- instruction des dossiers de déclaration d'utilité publique, de cessibilité et de servitudes
- autorisations de pénétrer dans les propriétés publiques et privées

Contentieux relatif aux attributions du bureau à l'exception de celui lié aux déclarations d'utilité publique

Mission interministérielle du conseil juridique et du contentieux

- Conseil juridique à la demande des services de la préfecture et des sous-préfectures
- Rédaction et aide à la rédaction des décisions administratives et des mémoires (*hors urbanisme et étrangers*).
- Traitement de certains contentieux ponctuels dont celui lié aux déclarations d'utilité publique
- Recherches et documentation juridique
- Suivi des contentieux des services de l'Etat dans le département
- Responsabilité de l'Etat et indemnisation
- Greffe annexe du conseil d'État
- Représentation du préfet devant les juridictions
- Référent de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) et du Comité départemental d'accès au droit (CDAD)
- Administrateur de l'application « Télérecours » (hors étrangers et urbanisme)
- Transmission des documents aux DDI et unités territoriales de l'État, ainsi qu'à la CAF et aux autres organismes sociaux
- Suivi du programme 216 contentieux général, en liaison avec le pôle régional contentieux.

SOUS –PREFECTURE DE PONTIVY

Secrétariat général

Management

Gestion des ressources humaines
Évaluation de la performance
Qual-e-pref
Organisation du secrétariat

Gens du voyage

Moyens généraux

Suivi du budget et des travaux
Suivi des commandes
Suivi des contrats de maintenance

Relations avec la préfecture et les directions interministérielles

Suivi interventions (MAARCH)

Accueil des usagers et réglementation

Débats de boissons
Élections
Expulsions locatives
Point d'accès numérique
Archives titres
Courrier

Sécurités

Mission départementale Armes et Explosifs

Déclaration et autorisation armes et tenue du fichier AGRIPPA
Saisies administratives
Suivi et contrôle des armureries (agrément des armuriers et autorisation des commerces)
Suivi et contrôle des clubs de tir
Contrôle et gestion des dépôts d'explosifs de carrière, de chantier y compris les dépôts de poudre noire
Autorisations des entreprises et des agents à réaliser des tirs d'explosifs
Autorisations d'acquisition et d'utilisation d'explosifs dès réception

Gestion des manifestations

Épreuves sportives sur la voie publique et dans les lieux non ouverts à la circulation
Grandes manifestations sportives, salons en liaison avec le cabinet
Randonnées pédestres, cyclistes, à moteur utilisant la voie publique

Commissions de sécurité : convocation, suivi, visites d'ERP

Sécurité incendie

Sécurité routière

CLSPD

Interventions et dossiers relevant de l'ordre public sur l'arrondissement

Plans communaux de sauvegarde des communes

Commission de suivi de sites (centre d'enfouissement des déchets GUELTAS, ancien site minier LIGNOL...)

Relations avec la gendarmerie

Exercices de sécurité (NOVI...)

Bureau des dotations et de l'aménagement du territoire

Ingénierie territoriale / Emploi

Relations avec les collectivités territoriales

Animation du CTEF Pontivy-Loudéac

Accompagnement des projets économiques et de développement des infrastructures des communes ou EPCI

Conseil aux collectivités

Instruction des dossiers de demande de dotations et de subventions (DETR, DSIL ...)

Suivi de la politique contractuelle : Coeur de ville, volet territorial du contrat de plan, fonds européens

Contrats de ruralité, contrats de transition écologique...

Appui à la mission Ruralité

Partenariat opérateurs de la téléphonie mobile

Mise en œuvre et suivi des Contrats de ruralité

Suivi des appels à projet

Mise en œuvre et suivi du Schéma départemental des services au public , France Services...

Développement durable et aménagement

Conseil des collectivités dans le domaine de l'urbanisme et de l'environnement, planification (PLUI...)

Suivi des zones Natura 2000, des « CLE » et des « SAGE »

Mission départementale associations et congrégations

Greffe des associations loi 1901

Suivi des associations reconnues d'utilité publique, des associations culturelles et des associations de bienfaisance

Fonds de dotations

Dons et legs

Associations agréées pour la protection de l'environnement, homologation, agrément

SOUS-PREFECTURE DE LORIENT

Secrétariat général

- Gestion des ressources humaines
- Suivi du budget de la sous-préfecture : travaux, contrats, achats
- Entretien des locaux
- Gestions des véhicules et des salles de réunions
- Fonctionnement de la résidence du sous-préfet (réceptions, entretien des locaux et jardins)
- Sécurité incendie
- Gestion des agendas

Bureau du cabinet et de la sécurité

Ordre public – sûreté

- Délivrance des récépissés de manifestations et rassemblements sur la voie publique
- Sécurité des manifestations, rassemblements et événements sportifs et culturels
- Gens du voyage : suivi des occupations illicites de terrains et accords du concours de la force publique
- Expulsions locatives : accord du concours de la force publique – participation à la CAPPEX dans le cadre de la prévention des expulsions – instruction des demandes d'indemnisation des bailleurs
- Suivi des interventions
- Suivi de la délinquance et des conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance
- Suivi de la sûreté portuaire et aéroportuaire
- Interdictions administratives de stade pour l'ensemble du département

Sécurité et défense civiles

- Suivi des plans de prévention des risques technologiques de l'arrondissement
- Secrétariat de la commission d'arrondissement des établissements recevant du public
- Gestion de crise

Police administrative

- Délivrance des récépissés de déclarations et autorisations d'épreuves sportives sur la voie publique ou circuit
- Police administrative des débits de boissons
- Correspondant élections pour la préfecture

Bureau du développement économique et des territoires

Bureau chargé des relations avec les directions départementales et régionales ainsi qu'avec les opérateurs de l'état. Il opère en lien avec la Préfecture de département.

Il est plus particulièrement en charge de :

Environnement, Mer et Littoral / Protection du Patrimoine

- Préparation et suivi des dossiers comportant des enjeux environnementaux
- Préparation et suivi des dossiers d'aménagements et de protection du littoral
- Commission de suivi de sites (unité de valorisation des déchets de Caudan, centre de stockage de déchets ultimes non dangereux d'Inzinzac-Lochrist, Usine d'incinération des ordures ménagères de Plouharnel, Installation de stockage de déchets non dangereux de Le Palais)
- Aéroport de Lann-Bihoué (suivi élaboration PEB, CCE)
- Préparation et suivi des dossiers de mise en valeur et de conservation du patrimoine
- Interlocuteur des services extérieurs DDTM, DREAL, DRAC; conservatoire du littoral, collectivités,...

Développement Économique / Emploi

- Cellule de veille départementale (suivi des entreprises de l'arrondissement, organisation de réunions)
- Conventions de revitalisation / Comités d'engagement
- Accompagnement des entreprises en difficulté ou dans le cadre de leur projet de développement
- Suivi des actions de développement économique
- Suivi des politiques de l'emploi,
- Réunions préparatoires et suivi des travaux de la CTEF,
- Interlocuteur des services de la DIRECCTE, Pôle emploi et mission locale.

Aménagement du Territoire

- Suivi des mesures de contrats de plan et des crédits européens relatifs à l'arrondissement
- Projet de MSAP, Maisons de santé sur l'arrondissement
- Contrat de ruralité (PETR Auray)
- Programmation pour l'arrondissement de Lorient (FNADT, DETR, FSIPL et suivi CPER sur le volet territorial)
- Instruction des dossiers (DETR, FNADT, FSIPL).
- Traitement des demandes de versements des subventions (FNADT, FSIPL).

Politique de la Ville

- Réunions préparatoires à l'élaboration des nouveaux contrats de ville (sur Lorient ; QPV de Lorient, Lanester et Hennebont, sur Auray)
- Suivi des contrats de ville (comités de programmation, conseils citoyens, marches exploratoires des femmes, convention cadres avec partenaires associatifs)
- Suivi ANRU2, GUP

Conseil et relations avec les élus

- Dans le cadre du suivi des lettres d'observation liées au contrôle de légalité
- Suivi des requêtes des collectivités en lien avec les bureaux de la préfecture
- Suivi en lien avec la préfecture des sujets liés à l'intercommunalité et compétences dévolues aux CC et EPCI (assainissement, tourisme.....)
- Dans le cadre du soutien apporté pour l'élaboration PLU
- En matière de finances locales (communes inscrites au réseau d'alerte, information des élus sur les aides mobilisables pour financer des projets)
- Loi SRU
- Politique du logement

Assistance au Sous-Préfet

- Préparation des dossiers transversaux du Sous-préfet
- Interface entre les collectivités et la Préfecture.

Bureau de la réglementation et des relations avec les usagers

Accueil des usagers

- Points d'accueil numérique
- Accueil physique et téléphonique

Système d'immatriculation de véhicule (compétence départementale) - Missions de proximité non exercées par le CERT

- Récupération et destruction des titres pour les véhicules hors d'usage
- Inscription et levée des immobilisations de véhicules
- Inscription et radiations de gages
- Mise en fourrière des véhicules
- Habilitation, agrément et contrôle des professionnels de l'automobile en lien avec le référent fraude départemental
- habilitation des centres de contrôles techniques et des contrôleurs techniques
- Réponse aux réquisitions des forces de l'ordre,
- Gestion des archives

Cartes nationales d'identités (compétences départementales) -Missions de proximité non exercées par le CERT

- Gestion du dispositif de recueil mobile
- Opposition de sortie du territoire des mineurs
- Gestion des archives

Permis de conduire

- Gestion des archives

Réglementation générale - Séjour des étrangers

- Agréments des gardes particuliers pour l'ensemble du département
- Délivrance de récépissés de revendeurs d'objets mobiliers
 - Remise des titres de séjour et des documents pour mineurs (pour l'arrondissement de Lorient)
- Habilitations des associations de secourisme de l'ensemble du département
- Organisation des formations au monitorat de secourisme pour l'ensemble du département
- Paiement des indemnités de jury d'examen de secourisme pour l'ensemble du département



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général commun départemental
Service ressources humaines**

**ARRÊTÉ DU 24 OCTOBRE 2022 PORTANT RÉPARTITION
DES EMPLOIS DE CAIOM DANS LE MORBIHAN**

LE PREFET DU MORBIHAN
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite

VU le décret n°2007-1488 du 17 octobre 2007 modifié relatif à l'emploi de conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer ;

VU le décret n°2018-1052 du 29 novembre 2018 portant attribution d'une nouvelle bonification indiciaire aux conseillers d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer et aux fonctionnaires du corps des attachés d'administration de l'État occupant des emplois à forte responsabilité au sein des services du ministère de l'intérieur ;

VU l'arrêté du 29 novembre 2018 modifié fixant la liste et la localisation des emplois à forte responsabilité bénéficiant de la nouvelle bonification indiciaire et des emplois de conseiller d'administration au sein des services du ministère de l'intérieur ;

Vu l'avis du comité technique de proximité de la préfecture du Morbihan du 14 octobre 2022

SUR proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture du Morbihan,

ARRETE

Article 1^{er} : A compter du 1^{er} novembre 2022, les emplois de conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer pour le département du Morbihan se répartissent de la façon suivante :

- Directrice/Directeur de la citoyenneté et de la légalité (30 points de NBI)
- Directrice/Directeur du secrétariat général commun départemental (30 points de NBI)
- Directrice / Directeur adjoint de cabinet (30 points de NBI)
- Secrétaire générale/général de la sous-préfecture de Lorient (50 points de NBI)

Article 2 : Le Secrétaire général de la préfecture du Morbihan est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Le Préfet,
Pascal BOLOT

**Secrétariat général commun départementales
Service ressources humaines**

ARRÊTÉ DU 24 OCTOBRE 2022
PORTANT ORGANIGRAMME DE LA PRÉFECTURE ET DES SOUS-PRÉFECTURES

LE PREFET DU MORBIHAN
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du mérite

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

VU le décret n° 92-604 du 1er juillet 1992 portant charte de la déconcentration ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU l'avis émis par le comité technique de proximité de la préfecture et des sous-préfectures du 14 octobre 2022 ;

SUR la proposition du secrétaire général de la préfecture du Morbihan ;

ARRÊTE

Article 1^{ER} : L'arrêté préfectoral du 24 novembre 2020 portant organigramme de la préfecture et des sous-préfectures est abrogé à compter du 1^{er} novembre 2022 ;

Article 2: La préfecture du Morbihan et les sous-préfectures de Lorient et Pontivy sont organisées selon l'organigramme joint en annexe 1, à compter du 1^{er} novembre 2022.

La répartition des missions entre les différents services est définie à l'annexe 2 ;

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture du Morbihan est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Morbihan.

Le Préfet,
Pascal BOLOT



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL
portant abrogation de l'arrêté du 21 octobre 2022 plaçant le département du Morbihan
en alerte renforcée sécheresse**

Le préfet du Morbihan
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre national du Mérite

Vu le Code de l'environnement et notamment les articles R. 211-66 et R. 211-67 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2212-1 et L. 2212-2 relatifs aux pouvoirs généraux des maires en matière de police et l'article L. 2215-1 relatif aux pouvoirs du représentant de l'État dans le département en matière de police ;

Vu le Code de la santé publique, et notamment son livre III ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de Monsieur Pascal BOLOT, préfet du Morbihan ;

Vu la circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse ;

Vu l'instruction du 27 juillet 2021 et son guide national annexé ;

Vu l'arrêté préfectoral portant arrêté cadre sécheresse en date du 18 mars 2022 définissant les plans d'alerte et les mesures de limitation ou de suspension provisoires des usages de l'eau pour la période du 1^{er} avril au 1^{er} novembre 2022 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 21 octobre 2022 plaçant le département du Morbihan en alerte renforcée sécheresse ;

Considérant l'information des membres du comité de gestion de la ressource en eau (CGRE) du Morbihan par mail le 3 novembre 2022 ;

Considérant que les débits mesurés en moyenne sur 5 jours consécutifs aux stations de référence de l'arrêté cadre sécheresse susvisé, sont supérieurs au débit seuil d'alerte sur 3 jours consécutifs ;

Considérant que conformément à l'article R. 211-66, « Dès lors que les conditions d'écoulement ou d'approvisionnement en eau redeviennent normales, il est mis fin, s'il y a lieu graduellement, aux mesures prescrites » ;

Considérant que la situation hydrologique sur l'ensemble du département du Morbihan s'est améliorée depuis le 21 octobre 2022 avec une augmentation du débit des cours d'eau ;

Considérant que la lame d'eau cumulée du 1^{er} et 3 novembre 2022 est située entre 10 et 25 mm sur l'ensemble du département du Morbihan ;

Considérant que les prévisions météorologiques indiquent des précipitations complémentaires sous dix jours ;

Considérant que, compte tenu de l'amélioration de la situation des nappes avec un début de recharge à la mi-octobre, le maintien des mesures de restrictions d'usage ne se justifient plus ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Morbihan ;

ARRÊTE

Article 1 – Objet

L'arrêté préfectoral du 21 octobre 2022 plaçant le département du Morbihan en alerte renforcée sécheresse est abrogé.

Article 2 – Période d'application

Ces dispositions sont applicables à compter du jour de signature de l'arrêté.

Article 3 – Délais et voies de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet dans un délai de deux mois suivant la date de publication :

- soit d'un recours gracieux auprès du préfet ou d'un recours hiérarchique devant le Ministre de la transition écologique ;
- soit d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Rennes ou dématérialisé par l'application Télérecours citoyen accessible par le site <https://www.telerecours.fr>.

Dans le cas d'un recours gracieux ou hiérarchique, en cas de nouveau refus express ou tacite par absence de réponse dans les deux mois du recours, le demandeur dispose d'un nouveau délai de deux mois pour déposer un recours contentieux devant le tribunal administratif de Rennes.

Article 4 – Publicité

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication sur le **site Internet des services de l'État** du Morbihan et sur le site **PROPLUVIA** du Ministère en charge de l'écologie.
Il sera affiché dans toutes les mairies du département.

Une copie de cet arrêté sera adressée au préfet coordonnateur de bassin.

Article 5 – Exécution

Le secrétaire général de la préfecture du Morbihan,

Le sous-préfet de Lorient,

La sous-préfète de Pontivy,

Le directeur départemental des territoires et de la mer du Morbihan,

Le chef de l'unité départementale de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Morbihan,

La directrice départementale du Morbihan de l'Agence Régionale de Santé Bretagne,

Le directeur départemental de la protection des populations du Morbihan,

Le directeur de la sécurité publique du Morbihan,

Le colonel commandant le groupement de gendarmerie du Morbihan,

Le chef du service départemental de l'office français de la biodiversité du Morbihan,

Les maires des communes du Morbihan,

Les présidents des EPCI,

Le président d'Eau du Morbihan,

Le président d'Eaux et Vilaine,

sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Cet arrêté sera affiché en mairie et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Morbihan.

Vannes, le 3 novembre 2022

Le préfet,

Pour le préfet et par délégation, le secrétaire général,
Guillaume QUENET